

SURVEILLANCE DES BACTERIES MULTIRESISTANTES A PARTIR DU LABORATOIRE DANS LES HOPITAUX DE L'INTERREGION PARIS-NORD (hors Assistance Publique-Hôpitaux de Paris)

Rapport des résultats 2001

le Réseau Microbiologie du CCLIN Paris-Nord

Mars 2002

Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales de l'Interrégion Paris - Nord Ile-de-France, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie

Institut Biomédical des Cordeliers, 15 rue de l'Ecole de Médecine (Esc. J - 2ème étage) - 75006 Paris (M° Odéon)

Page Internet: http://www.ccr.jussieu.fr/cclin

Laboratoires participants 2001:

Les 79 laboratoires des hôpitaux ci-dessous, dont le nom est suivi de ceux du responsable du laboratoire et du microbiologiste correspondant du réseau (si celui-ci est distinct du premier) ont participé à l'enquête :

Ile de France

75 Paris HIA Val de Grâce, J.L Koeck.

Hôpital de la Croix Saint-Simon, N. Desplaces/R.M Pericaud.

77 Seine et Marne Hôpital de Lagny-Marne la Vallée, B. Hacquard.

CH Arbeltier de Coulommiers, M.J. Galanti-Cuyeu.

CH de Meaux, F. Faibis.

CH Léon Binet, Provins, F. Pateyron.

CH de Nemours, P. Guiet.

CM Forcilles, Ferrolles-Attilly, D. Demontrond.

CH de Fontainebleau, C. Benoit. CRRA, Coubert, M. Bournaud. CH de Montereau, D. Lucet.

78 Yvelines Hôp. de Saint Germain en Laye, A. Boisivon.

CHI de Poissy, M. Leneveu.

CHG Meulan-les Mureaux, Meulan, JM.Martelli, M. Leneveu.

CMC Europe, Le Port-Marly, P. Cadenet. Hôpital A.Mignot, Le Chesnay, B. Pangon.

Hôpital Charcot, Plaisir, X. Palette. Hôpital du Vésinet, P. Poupy.

CH de Mantes la Jolie, L. Berardi-Grassias, F. Richardin.

CH de Rambouillet, S. Brovedani-Rousset.

91 Essonne C.H.G. Orsay, B. Ferré.

CHG de Longjumeau, C. Lambert. CH de Corbeil Essonnes, C. Malbrunot. CHG Louise Michel, Evry, P. Cormier.

CH d'Etampes, C. Deschamps.

92 Hauts de Seine Clinique des Hauts-de-Seine, Châtenay-Malabry, C. Dinet.

Clinique du Bois de Verrières, Antony, B. Michalski

Polyclinique des Vallées, M.C. Yven. Hôpital privé d'Antony, H. Burlot. C.M.C. Foch, Suresnes, P. Cahen. Hôpital de Saint-Cloud, H. Rey. Hôpital de Percy, Clamart, V. Hervé.

CHC M.Lannelongue, Le Plessis Robinson, C. Mougeot.

Hôpital de St Cloud, H. Rey.

93 Seine-St-Denis CH R.Ballanger, Aulnay sous bois, Helis/M.P Le Pennec.

Hôpital Européen de Paris la Roseraie, Aubervilliers, C. Pannequin.

94 Val de Marne Hôpital National de Saint Maurice, Hôp. Esquirol, H. Vrillon.

CH Les Murets, La Queue en Brie, F. Berchot. CHI de Villeneuve St Georges, C. Leger.

Hôpital Saint Camille, Bry sur Marne, G.Otterbein.

95 Val d'Oise CH R. Dubos, Pontoise, Martres.

CHIEM d'Eaubonne Montmorency, E. Vallée, A. Harel. Centre Thérapeutique Pédiatrique Margency, B. Monier.

Hôpital V.Dupouy, Argenteuil, L. May. CH du Vexin, Magny en Vexin, C. Pinchon.

CH J. Fritschi, Beaumont s/Oise, M. Gorce-Dequin.

Haute-Normandie

27 Eure CMC La Musse, Saint Sébastien de Morsant, A. Bouillerot.

CHG de Vernon, R. Burlot.

76 Seine Maritime CHU de Rouen, M. Nouvellon, M. Dupuis.

Centre Henri Becquerel, Rouen, C. Gray.

CH d'Elbeuf, G. Grise. CH de Dieppe, G. Berthelot. CH du Havre, C.Brocard.

<u>Picardie</u>

02 Aisne CH de Chateau-Thierry, M. Vasseur.

CH de Chauny, C. Puzin.

CH de Soissons, C. Bouquigny-Saison. CH. Saint Quentin, M.T. Albertini.

CMC La renaissance sanitaire, Villiers Saint Denis, J. Laborde.

60 Oise Hôpital de Beauvais, J. Heurté.

CH de Clermont de l'Oise, M. Gazeau.

CH de Creil, P. Lemaitre. CH de Senlis, T. Delacour.

80 Somme CHU d'Amiens, M. Biendo, F. Eb.

CH d'Abbeville, N.Crespel.

Nord-Pas de Calais

59 Nord CHRU de Lille, Y. Berrouane/ M. Roussel.

Hôpital Saint Antoine et Saint-Vincent, Lille, A. Decoster. CH Saint Philibert, Lomme, A.M. Noel/ A. Decoster. Hal Maritime Vancauwenberghe, Zuydcoote, R. Vidailhet.

CH de Cambrai, C. Tiry. CH de Roubaix, A. Vachée. CH de Douai, M. Hendricx. CH d'Armentières, F. Templier. CH de Seclin, S. Morel/ L. Tilmant. CH de Valenciennes, C. Cattoën.

Polyclinique de la Louvière, Lille, L. Tilmant.

Clinique de la Mitterie, M. Alsberghe.

62 Pas de Calais CH Germon et Gauthier, Bethune, D. Descamps.

CH de Lens, J.P. Canonne.

Polyclinique CMC D'Hénin-Beaumont, T. Lestienne

Polyclinique de Riaumont, Liévin, Marquet.

Coordination, analyse, rédaction : A. Carbonne, Vincent Jarlier.

Informatisation des données et appui méthodologique : S. Maugat.

Comité scientifique: MT. Albertini, P. Astagneau, C. Benoit, L. Berardi, Y. Berrouane, A. Boisivon, P. Caen, C. Cattoen, A. Carbonne Y. Costa, E. Delière, D. Demontrond; F. Eb; G. Grise; A. Harel, Vincent Jarlier, J.L. Koeck, MP. Lepennec, C. Malbrunot, S. Maugat, M. Nouvellon, B. Pangon, M. Roussel-Delvallez, A. Vachée.

1. OBJECTIF DU PROGRAMME

Evaluer l'impact des actions de prévention de la diffusion des bactéries multirésistantes, inscrites comme prioritaires dans le programme national de lutte contre les infections nosocomiales.

Cibles

- Staphylococcus aureus résistant à la méticilline (SARM),
- les entérobactéries productrices de β-lactamases à spectre étendu (BLSE).

Indicateurs:

- proportion de SARM chez S.aureus (souches isolées des prélèvements à visée diagnostique),
- incidence pour 100 patients admis en court séjour et pour 1000 journées d'hospitalisation des prélèvements à visée diagnostique positifs à SARM et à entérobactéries productrices de BLSE.

2. PROTOCOLE

2.1. Période de l'enquête

- Du 1er avril au 30 juin 2001, c'est à dire contemporaine de l'enquête ''Surveillance des staphylocoques dorés et klebsielles'' de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (mai-juin) menée par le Département de Microbiologie de Paris.
- L'enquête s'inscrit dans un programme de surveillance discontinue (3 mois / an) depuis 1996.

2.2. Souches inclues

- Toutes les souches de *S .aureus*, (quelle que soit leur sensibilité aux antibiotiques) isolées des prélèvements à visée diagnostique de tous les <u>malades hospitalisés au moins 24 heures</u>.
- Toutes les souches d'entérobactéries productrices de BLSE isolées des prélèvements à visée diagnostique de tous les malades hospitalisés au moins 24 heures.

2.3. Souches exclues

- Souches de SARM et d'entérobactéries productrices de BLSE, isolées de prélèvements à visée écologique (nez, selles..), c.à.d. dans lesquels on recherche exclusivement des bactéries multirésistantes (par exemple en utilisant des milieux sélectifs contenant des antibiotiques).
- Souches de *S.aureus* et d'entérobactéries productrices de BLSE isolés de prélèvements réalisés chez des malades externes consultant à l'hôpital ou hospitalisés moins de 24 heures (ex : hospitalisation de jour, séances).
- Doublons : souche isolée chez un même patient pour lequel une souche de même espèce et de même antibiotype (c à d pas de différence majeure ou au plus une différence mineure selon les catégories cliniques du CA-SFM) a déjà été prise en compte durant la période de l'enquête et durant le même séjour, quel que soit le prélèvement à visée diagnostique dont elle a été isolée (cf. guide méthodologique édité par l'ONERBA).

2.4. Définitions

- Origine des souches multirésistantes

- a : la souche est dite "acquise dans le service" lorsqu'elle a été isolée d'un prélèvement effectué dans un délai > 48 heures après l'admission du malade dans le service et lorsqu'il n'y a pas de notion d'infection ou de portage antérieur à l'admission dans le service.
- **b** : la souche est dite "**importée d'un autre service de l'hôpital**" (mais acquise dans l'établissement) si le malade a été transféré d'un autre service du même hôpital (ou a fait un séjour dans les 6 mois précédents dans un autre service du même hôpital) **et** lorsque la souche a été isolée d'un prélèvement effectué moins de 48 heures après le transfert (ex : prélèvement à visée diagnostique ou écologique positif dès l'entrée du malade dans le service) **ou** lorsqu'il y a déjà eu, avant le début de l'enquête, notion d'infection ou de portage lors du séjour dans le service d'origine (ex : prélèvement à visée diagnostique ou écologique positif lors du séjour dans le service d'origine).

NB : Les catégories a et b, une fois regroupées permettent de générer l'indicateur « acquisition dans l'établissement », (cf tableau joint).

- c : la souche est dite "importée d'un autre hôpital" si le malade a été transféré d'un autre hôpital (ou a fait un séjour dans les 6 mois précédents dans un autre hôpital) et lorsque la souche a été isolée d'un prélèvement effectué moins de 48 heures après le transfert ou lorsqu'il y a une notion d'infection ou de portage lors du séjour dans l'hôpital d'origine (ex : prélèvement à visée diagnostique ou écologique positif dès l'entrée du malade dans le service, ou lors du séjour dans l'hôpital d'origine).
- d : la souche est dite "d'origine indéterminée" lorsqu'elle a été isolée d'un prélèvement effectué moins de 48 heures après une admission directe du malade dans le service et lorsqu'il n'y a pas de notion d'infection ou de portage antérieur à l'admission, ni de notion d'hospitalisation dans les 6 mois précédents.

2.5. Matériel

- Une application informatique développée à partir du logiciel Epi-info (version 6.04c) par le C.CLIN Paris-Nord permettant à chaque laboratoire de saisir ses données et d'éditer ses principaux résultats.
- Une notice d'emploi "Surveillance des bactéries multirésistantes à partir du laboratoire" indiquant la marche à suivre depuis le transfert des fichiers sur l'ordinateur PC jusqu'à l'envoi des informations saisies à la fin de l'enquête.
- Un exemplaire sur papier des questionnaires de l'enquête, tels qu'ils se présentent sur les masques de saisie informatisés, pour permettre une éventuelle saisie manuelle de l'information avant saisie informatique.

Fichiers d'enquête (cf. Annexes)

Fichier IDENTIT01.REC contenant la fiche "Identité de l'hôpital"

- Noms de l'hôpital, du Président de CLIN, du responsable du laboratoire et du correspondant de l'enquête
- Catégorie d'établissement (CHU, CHG, CHS, EPL : établissement privé à but lucratif)
- Nombre d'établissements envoyant leurs prélèvements au laboratoire
- Nombre de lits (court séjour, soins intensifs et réanimation, soins de suite et réadaptation, soins de longue durée)

<u>Fichiers SA01.REC</u> contenant les fiches de saisie des informations sur les souches de *S. aureus* isolées pendant la durée de l'enquête.

- Nom, prénom du malade (3 premières lettres)
- Activité du service où est hospitalisé le malade
- Identification locale du service où est hospitalisé le malade (codes propres à chaque établissement)
- Type et date du premier prélèvement d'où est isolée la souche
- Sensibilité de la souche à l'oxacilline
- Informations réservées aux souches de SARM : dates d'entrée du malade à l'hôpital et dans le service, origine de la souche, sensibilité de la souche aux autres antibiotiques.

<u>Fichier EBLSE01.REC</u> contenant les fiches de saisie des informations sur les souches d'entérobactéries productrices de BLSE isolées pendant la durée de l'enquête.

- Espèce bactérienne
- Nom, prénom du malade (3 premières lettres)
- Activité du service où est hospitalisé le malade
- Identification locale du service où est hospitalisé le malade (codes propres à chaque établissement)
- Type et date du premier prélèvement d'où est isolée la souche
- Dates d'entrée du malade à l'hôpital et dans le service, origine de la souche

Fichier ADMIN01.REC contenant la fiche "Données administratives"

- Nombre de journées d'hospitalisation et d'admissions directes (passages intérieurs exclus) de plus de 24h pendant la période de l'enquête :
 - court séjour
 - dont Soins Intensifs et Réanimation
 - soins de suite, réadaptation
 - soins de longue durée

2.6. Analyse

- Chaque laboratoire a éditer ses propres résultats, à l'aide du programme d'analyse associé aux fichiers de saisie des données.
- Les données ont été transmises au CCLIN Paris-Nord qui a réalisé l'analyse pour l'ensemble du réseau.

3. RESULTATS DE L'ENQUETE 2001

Les données sont issues de 79 laboratoires prenant en charge les prélèvements à visée diagnostique provenant de 77 établissements ou groupes d'établissements dont 52 établissements Publics (dont 4 CHU-CHR), 12 établissement PSPH, 3 Hôpitaux des Armées, 3 centres de lutte contre le cancer, 12 établissements privés (dont 7 cliniques MCO), totalisant :

38 481 lits de court séjour dont 1674 lits de soins intensifs (SI) et réanimation 5804 lits de soins de suite, réadaptation (SSR) 8521 lits de soins de longue durée (LD)

Les incidences ont été calculées à partir des données administratives suivantes :

Au total: 3 079 621 journées d'hospitalisation

En court séjour : 2 012 808 journées d'hospitalisation, dont 103 550 en SI-réanimation, 934 899 en médecine, 484 070 en chirurgie et 284 400 admissions.

En SSRLD: 1 066 813 journées d'hospitalisation.

Pendant la période de l'étude, 5973 *Staphylococcus aureus* ont été isolés (41,9% de SARM) et 599 entérobactéries BLSE.

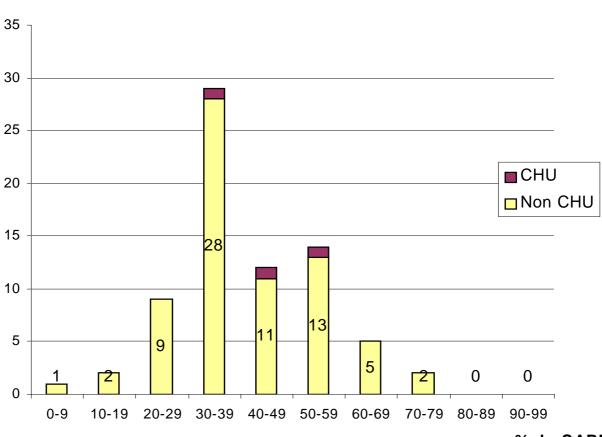
3.1. Incidence des cas de prélèvements à visée diagnostique positifs à souches multirésistantes de *S. aureus* (SARM) et d'entérobactéries productrices de BLSE en 2001^a

	SA	RM	BL	SE
Activité	0/00 j	%a	0/00 j	%a
Court séjour	0,95	0,67	0,23	0,16
SI-Réa	3,00		1,01	
Médecine	1,06		0,23	
Chirurgie	0,95		0,23	
SSR-SLD	0,70		0,16	
Total	0,86		0,20	

a: 79 laboratoires

Figure 1. Distribution des hôpitaux^a selon le pourcentage de souches multirésistantes chez *S. aureus* (SARM)

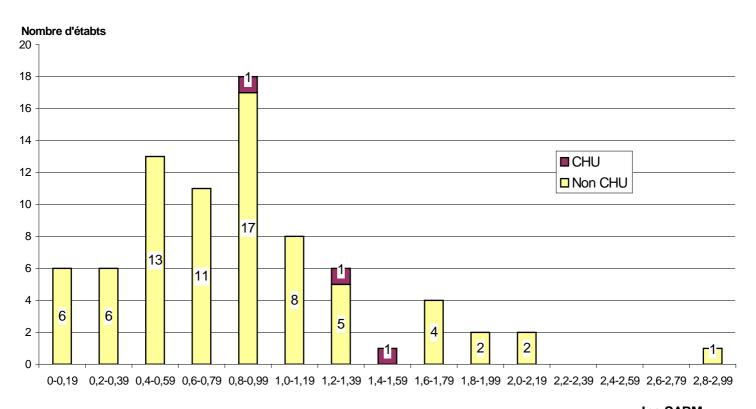
Nombre d'étabts



% de SARM

a : pour les hôpitaux qui ont isolé plus de 10 souches

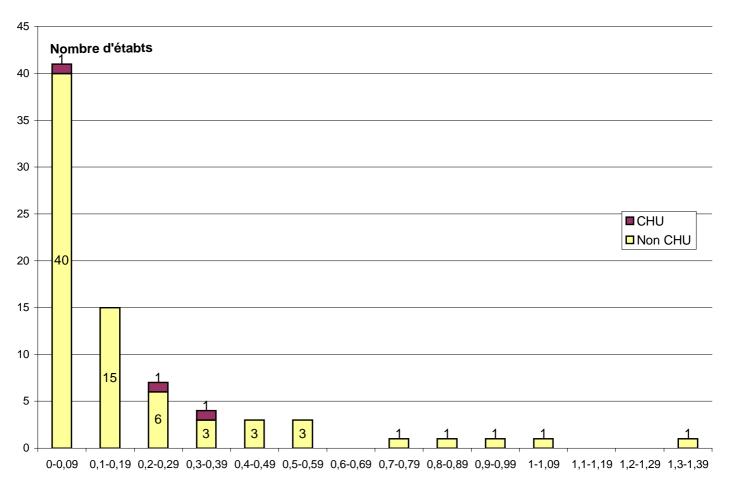
Figure 2. Distribution des hôpitaux selon le taux d'incidence des cas à SARM pour 1000 jours d'hospitalisation



Inc SARM

ENQUÊTE 2001

Figure 3. Distribution des hôpitaux selon le taux d'incidence des cas à entérobactéries productrices de BLSE pour 1000 jours d'hospitalisation.



Inc BLSE

3.2 : Pourcentages de souches résistantes chez S. aureus (SARM)

	Nombre total	SARM	SARM
	de souches	N	%
Tous prélèvements	6246	2658	42,6
Dont Hémocultures	568	206	36,3
Séreuses, pus profonds	694	194	28,0
Pr. Respiratoires protégés	293	122	41,6
Pr. Respiratoires non protégés	766	366	47,8
Dispositifs Intravasculaires	107	42	39,3
Urines	760	504	66,3
Autres	3031	1214	40,1
Court séjour	5145	1909	37,1
Urgences	290	73	25,2
Maternité	302	26	8,6
Pédiatrie	215	24	11,2
Médecine	2027	994	49,0
Chirurgie	1405	460	32,7
SI et Réa chirurgie	125	46	36,8
SI et Réa méd ou polyvalent	609	246	40,4
SI et Réa pédiatrie	104	19	18,3
Total Réa	827	296	37,1
Onco-hématologie	68	21	30,9
SSRLD	1101	749	68,0

3.3. Répartition selon l'espèce des souches d'entérobactéries productrices de BLSE^a

Espèces	Nombre	%
Enterobacter aerogenes	348	55,1
Klebsiella pneumoniae	105	16,6
Escherichia coli	60	9,5
Proteus mirabilis	40	6,3
Enterobacter cloacae	31	4,9
Citrobacter koseri	12	1,9
Klebsiella oxytoca	11	1,7
Citrobacter freundi	10	1,6
Providencia	9	1,4
Serratia spp.	2	0,3
Autres	4	0,6
Total	632	100

3.4. Origine des souches multirésistantes de S.aureus (SARM) et d'entérobactéries (EBLSE)

-	Origine (%)				Délai (jours)
	A	IS	ID	IH	d'acquisition ^e
SARM(n=2628)	61,3	11,8	15,1	11,8	14
EBLSE (n=632)	68,5	11,2	10,1	10,1	15

A : acquise dans le service ; IS : importée d'un autre service de l'hôpital ;

IH: importée d'un autre hôpital; ID: d'origine indéterminée;

e : médiane du délai d'acquisition dans un service de court séjour pour le groupe A.

3.5. Sensibilité aux antibiotiques des souches multirésistantes de *S. aureus* (SARM) et des entérobactéries BLSE (en % d'après les critères du CA-SFM)

SARM	Gentamicine (n=2650)	82,2
	Tobramycine (n=2644)	10,7
	Cotrimoxazole (n=2563)	94,6
	Erythromycine (n=2650)	37,4
	Pristinamycine (n=2648)	87,7
	Péfloxacine (n=2647)	5,7
	Rifampicine (n=2648)	85,5
	Acide fusidique (n=2621)	88,9
	Fosfomycine (n=2579)	84,6
EBLSE	Gentamicine (n=627)	73,5
	Tobramycine (n=589)	11,0
	Amikacine (n=631)	30,4
	Quinolones class. (n=572)	8,0
	Ciprofloxacine (n=625)	15.5
	Imipénème (n=630)	99,0

4. RESULTATS COMPARATIFS DE 1997 A 2001 (47 laboratoires)

Les données sont issues de <u>47 laboratoires</u> qui ont participé aux enquêtes de <u>1997</u>, <u>1998</u>, <u>1999</u> et <u>2000</u> et 2001.

4.1. Evolution de l'incidence des cas de prélèvements à visée diagnostique positifs à souches multirésistantes de *S. aureus* (SARM), et d'entérobactéries BLSE de 1997 à 2001

BMR	1997	1998	1999	2000	2001	P*
	Incidence	e pour 1000 j	ours d'hospi	talisation		
SARM						
Tous Sces	0,79	0,88	0,92	0,95	0,98	<10 ⁻⁴
CS	0,96	0,99	0,96	1,00	1,06	0,05
Dont SI-réa	3,54	3,71	3,47	3,23	3,17	0,19
Dont médecine			0,92	1,08	1,33	<10 ⁻⁴
Dont chirurgie			0,92	0,91	1,03	0,27
SSR-SLD	0,50	0,75	1,10	0,99	1,02	<10 ⁻⁴
Total BLSE						
Tous Sces	0,16	0,14	0,15	0,13	0,14	0,15
CS	0,17	0,16	0,15	0,13	0,15	0,18
Dont SI-réa	1,19	0,86	0,80	0,61	0,75	0,003
Dont médecine			0,14	0,13	0,14	0,88
Dont chirurgie			0,10	0,11	0,15	0,10
SSRLD	0,13	0,14	0,21	0,14	0,14	0,008
	Incidence 1	pour 100 adr	nissions en c	ourt séjour		
SARM	0,64	0,66	0,69	0,73	0,79	<10 ⁻⁴
Total BLSE	0,11	0,10	0,11	0,10	0,11	0,57

^{* :} Comparaison d'une distribution observée à une distribution attendue (Chi2, 2ddl).

RESULTATS COMPARATIFS 1997-2001

 $4.2. \ Evolution \ des \ pour centages \ de \ souches \ multirésistantes \ chez \ S. \ aureus \ (SARM) \\ 1996-2000$

	1997	1998	1999	2000	2001	p*
	(n=4036)	(n=4186)	(n=4250)	(n=4186)	(n=4064)	
Tous prélèvements	38,1	38,9	39,4	40,9	42,7	10 ⁻⁴
Hémocultures	35,2	33,4	34,3	37,7	38,0	0,63
Court séjour	34,7	34,2	33,7	35,9	37,8	0,003
Médecine	42,0	41,9	41,7	47,7	50,2	<10 ⁻⁴
Chirurgie	31,6	34,6	31,5	31,3	34,2	0,34
SI-Réa	40,6	39,2	36,3	39,1	36,7	0,44
SSR-SLD	55,5	64,6	63,3	62,7	65,3	0,001

^{* :} Chi2 de tendance

4.3 Evolution de la sensibilité des SARM aux antibiotiques (% selon le CA-SFM)

Antibiotiques	1997	1998	1999	2000	2001
Gentamicine	46,9	60,5	68,5	76,7	81,1
Tobramycine	5,2	5,6	6,5	7,6	11,0
Cotrimoxazole	88,7	90,6	91,9	94,8	94,1
Erythromycine	23,1	27,5	30,8	35,6	38,6
Pristinamycine	90,8	91,9	90,4	87,0	89,0
Péfloxacine	5,6	6,3	4,8	4,9	5,7
Rifampicine	54,2	69,6	76,4	83,5	83,5
Acide fusidique	85,6	84,4	87,1	89,7	87,8
Fosfomycine	73,8	79,2	77,6	83,5	85,5

RESULTATS COMPARATIFS 1997-2001

4.4. Evolution du nombre total d'entérobactéries productrices de BLSE et de leur répartition selon l'espèce (%).

Espèces	1997	1998	1999	2000	2001
	(n=307)	(n=267)	(n=277)	(n=232)	(n=249)
Enterobacter aerogenes	44,6	45,3	53,8	50,0	47,8
Klebsiella pneumoniae	32,3	27,7	20,6	25,9	18,9
Escherichia coli	5,2	8,2	8,3	7,8	11,7
Proteus mirabilis	2,9	1,5	3,3	2,6	5,2
Enterobacter cloacae	3,6	4,5	2,5	1,7	4,8
Citrobacter koseri.	4,2	1,5	1,8	3,5	3,6
Citrobacter freundii	2,9	5,6	3,6	3,0	2,4
Klebsiella oxytoca	2,0	2,3	1,4	1,3	1,6
Providencia	1,0	0	1,1	2,2	2,4
Autres	1,3	3,4	3,6	2,0	1,6

4.5. Evolution de l'origine acquise dans le service des souches multirésistantes de *S. aureus*, et d'entérobactéries BLSE. 1996 –2001.

	Origine acquise dans le service (%)					
	1997	1998	1999	2000	2001	P *
SARM	64,3	63,3	62,1	58,5	60,9	0,01
Délai médian d'acquisition (jours)	14	12	12	14	13	
EBLSE	78,2	64,4	59,6	66,0	69,9	<10 ⁻⁴
Délai médian d'acquisition (jours)	16	18	14	20	14	

^{* :} Chi2 de tendance

ENQUETE BMR 2001

5. MODULE « GISA »:

42 laboratoires ont participé

1813 SARM ont été testés par les méthodes proposées par le CA-SFM :

1007 (55,5%) en routine par la méthode (1) de diffusion en milieu gélosé

493 (27,2%) en routine par les méthodes automatisées (2)

313 (17,3%) par un test de criblage sur MH+ 5mg/L de teicoplanine (3).

121 SARM ont été suspecté d'être des GISA par ces 3 méthodes :6,7%

La méthode (1) a permis de suspecter 71 souches : 7% des souches testées par cette méthode

La méthode (2) a permis de suspecter 8 souches : 1,6% des souches testées par cette méthode

La méthode (3) a permis de suspecter 42 souches : 13,4% des souches testées par cette méthode

Les CMI de teicoplanine étaient > 4 mg/L pour 36 souches dont 8 avaient des CMI de vancomycine>4mg/L. Aucune souche de CMI teico<4mg/L n'avait une CMI vanco>4mg/L

Parmi ces 36 GISA, 24 ont été dépistés par la méthode (1), 1 par la méthode (2) et 11 par la méthode (3).

L'enquête a donc permis d'identifier 36 SARM GISA : 2,0% des souches testées

L'incidence des GISA:

- 0.012 / 1000 journées d'hospitalisation.
- 0,010 / 100 admissions en court séjour.

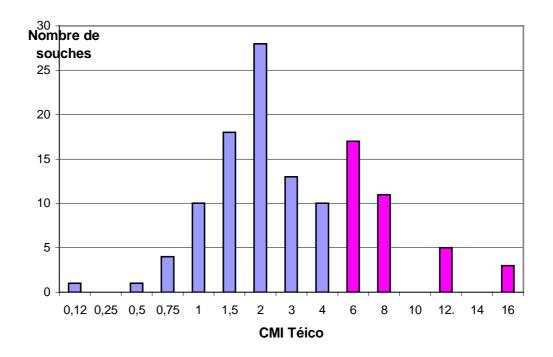
Parmi ces 36 cas, 8 patients étaient hospitalisés en réanimation médicale, 9 en médecine, 11 en chirurgie et 8 en SSRLD.

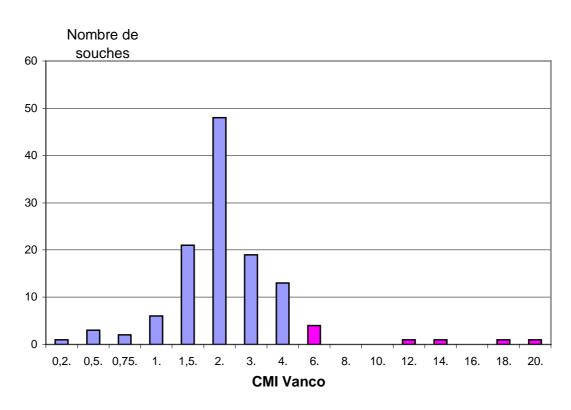
18 souches sur 36 (50%) ont été acquises dans le service et 3 importées d'un autre service de l'hôpital (8,3%).

- 27 souches étaient résistantes à la gentamicine, 35 à la tobramycine, 36 à la péfloxacine et 28 à la rifampicine.
- 31 étaient sensibles à la pristinamycine et 26 sur 33 à l'acide fusidique.
- 32 souches sur 34 testées étaient sensibles au Cotrimoxazole.
- 3 souches étaient sensibles à l'érythromycine et 19 à la fosfomycine.

Attention, ces données doivent être contrôlées : en particulier pour les CMI de la vancomycine >4mg/L et pour les souches sensibles aux aminosides.

CMI de teicoplanine et de vancomycine des souches de SARM suspectées d'être GISA par les 3 méthodes recommandées par le CA-SFM (n=121).





ENQUETE BMR 2001

6. MODULE « POLITIQUE D'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES » :

47 laboratoires ont participé au module « politique d'utilisation des antibiotiques » (Questionnaire en Annexe).

Résultats:

	n/N	%
Existence d'une sous commission antibiotiques	29/46	63,0
Existence d'antibiotiques à distribution contrôlée	27/46	61,4
délivrance sous justification écrite	19/27	
délivrance après appel à un référent infectiologue	7/27	
Réévaluation systématique entre le 3ème jour et le 5èmè jour	14/46	30,4
poursuite du traitement soumise à l'avis d'un senior	10/14	
Durée d'utilisation contrôlée	16/46	34,8
Existence de recommandations concernant le bon usage	33/46	71,7
documentation du CLIN ou du COMMED	27/33	
recommandations de l'ANDEM	15/33	
Formation aux nouveaux médecins du bon usage des antibiotiques	6/46	13,0

Conclusions:

Les points positifs sont la fréquence de l'existence d'une sous-commission « antibiotiques » du COMMED, du contrôle de la distribution de certains antibiotiques et de l'existence de recommandations sur le bon usage des antibiotiques dans l'établissement.

Les recommandations de l'ANDEM peu appliquées sont : la réévaluation systématique du traitement antibiotique entre le 3ème jour et le 5èmè jour, le contrôle de la durée d'utilisation et la formation aux nouveaux médecins.

Au total, dans les hôpitaux participants, le contrôle du bon usage des antibiotiques est trop souvent limité à des réunions et des recommandations écrites. Le contrôle réel des prescriptions et les actions de formation sont encore insuffisants.

7. SYNTHESE DES RESULTATS:

7.1. Enquête 2001

L'enquête a permis de recueillir des informations sur 2658 souches de *Staphylococcus aureus* résistantes à la méticilline (SARM) et 632 souches d'entérobactéries productrices de bétalactamases à spectre étendu (BLSE), appartenant essentiellement aux espèces *Enterobacter aerogenes* (EntBLSE = 348) et *Klebsiella pneumoniae* (KpBLSE = 105).

L'incidence globale des cas **SARM** et **entérobactéries productrices de BLSE** (1 cas = 1 malade avec au moins 1 prélèvement à visée diagnostique positif) a été respectivement de **0,86 et 0,20 pour 1000 journées d'hospitalisation** (JH). Dans les services de court séjour, l'incidence a été respectivement de 0,95 et 0,23 pour 1000 JH et de 0,67 et 0,16 pour 100 admissions (tableau 3.1). La proportion de souches SARM chez *S. aureus* était de 42,6% (tableau 3.2).

Le relevé de l'ensemble des souches productrices de BLSE montre que les principales espèces concernées étaient *E. aerogenes* (55,1%) et *K. pneumoniae* (16,6%), *E. coli* (9,5%) et *P. mirabilis* (6,3%) (tableau 3.3).

L'incidence des cas BMR variait considérablement selon les hôpitaux (figures 1 à 3). Pour les SARM, la plupart des établissements ont une incidence comprise entre 0,4 et 1 pour 1000 jours d'hospitalisation. Dix neufs établissements, dont 2 CHU ont une incidence supérieure à 1 pour 1000 jours d'hospitalisation. Pour les entérobactéries productrices de BLSE, la plupart des établissements ont une incidence < 0,2 pour 1000 jours d'hospitalisation, mais une vingtaine d'établissements, dont 15 en région Nord-Pas de Calais, ont une incidence comprise entre 0,2 et 1,3 pour 1000 jours d'hospitalisation.

La détermination de l'origine des BMR a montré que 61% des souches de SARM et 68,5% des EBLSE étaient acquises dans le service d'hospitalisation du malade (tableau 3.4). Les délais médians d'acquisition des BMR évalués à partir des prélèvements à visée diagnostique dans les services de court séjour étaient de l'ordre de 15 jours.

Les SARM sont majoritairement sensibles à la gentamicine (82%), au cotrimoxazole (95%), à la pristinamycine (88%), à la rifampicine (86%), à l'acide fusidique (89%) et à la fosfomycine (85%). Ils restent globalement résistants aux fluoroquinolones (6% de sensibilité) et le plus souvent résistants à l'érythromycine (37% de sensibilité).

Les entérobactéries productrices de BLSE sont fréquemment sensibles à la gentamicine (74%) alors que les autres aminosides testés sont le plus souvent inactifs (amikacine et tobramycine). 99% des souches sont sensibles à l'imipénème, alors que seulement 15% des souches sont sensibles aux fluoroquinolones

7.2. Evolution du groupe de laboratoires inclus depuis 1997 (47 laboratoires)

Les informations recueillies par le même ensemble de 47 laboratoires qui participent à la surveillance des BMR depuis 1997 montrent une augmentation significative de l'incidence des cas SARM globalement (0,79 à 0,98 /1000 JH) et dans les services de court séjour (0,96 à 1,06 /1000 JH et 0,64 à 0,79/100 admissions) (tableau 4.1). La proportion de SARM parmi les *S. aureus* augmente globalement de façon significative depuis 1997 (38,1% à 42,7%). Cette augmentation est également observée en court séjour et touche plus particulièrement les services de médecine. Les services de Soins Intensifs – réanimation sont les seuls à voir leurs indicateurs SARM diminuer (tableau 4.2). C'est en service de SSRLD que l'augmentation de ces indicateurs est la plus marquée(tableaux 4.1 et 4.2).

En revanche, l'incidence des cas d'entérobactéries productrices de BLSE est stable depuis 1997. Elle diminue de façon significative en Soins Intensifs – réanimation (tableau 4.1). L'évolution de la répartition selon l'espèce des souches d'entérobactéries productrices de BLSE montre une stabilisation depuis 1999, on note cependant l'émergence d'*E. coli* BLSE, dont la proportion dépasse 10% (tableau 4.4).

Le % de souches de SARM et surtout d'entérobactéries BLSE d'origine acquise dans le service diminue de façon significative depuis 1997.

8. Conclusion:

Au sein des établissements qui participent à la surveillance depuis 1997, l'incidence des SARM (prélèvements à visée diagnostique positifs) continue d'augmenter, sauf dans les services de Soins Intensifs – réanimation. Ces services sont probablement ceux qui en place la prévention de la diffusion des BMR de façon active.

Parallèlement, l'évolution globale de l'incidence d'entérobactéries productrices de BLSE (prélèvements à visée diagnostique positifs) est stable. Mais cette stabilité masque des phénomènes épidémiques locaux dont les taux d'incidence sont inquiétants.

Devant ces résultats, il semble important de mettre en place une étude d'évaluation des pratiques d'isolement des patients porteurs de BMR parallèlement à la surveillance annuelle mise en place en 1996.

ANNEXES

Fichier 1 : Identité de l'établissement

- Nom du président de		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
- Nom au president de	e CLIN :				
- Nom du responsable	du laboratoire :				
- Nom du responsable	de l'enquête :				
- N° de téléphone du 1	responsable :	I_I_I	1_1_11_1_11_1		
- adresse email du res	ponsable :				
	sement (cf codes annex ssement (cf codes anno	,	I_I		
Nombre de lits de l'éta	ablissement:				
- court séjour :			I_I_I_I		
- dont Soins Inte	ensifs et réanimation		I_I_I_I		
- soins de suite, réada	ptation		I_I_I_I		
- soins de longue duré	ee		I_I_I_I		
- Existe-t-il d'autres ét					
	tablissements envoyan	t leurs prélèvements	s au laboratoire?		
(Y : oui, N : non) I_I	tablissements envoyan	t leurs prélèvements	s au laboratoire?		
	tablissements envoyan Nom de l'établissement	it leurs prélèvements Non du président	n Catégorie		
(Y : oui, N : non) I_I	Nom	Non	n Catégorie		
(Y : oui, N : non) I_I Si oui,	Nom	Non	n Catégorie t de CLIN		
(Y : oui, N : non) I_I Si oui, - Etablissement 2 :	Nom	Non	n Catégorie t de CLIN I_I_I_I		
(Y : oui, N : non) I_I Si oui, - Etablissement 2 : - Etablissement 3 :	Nom de l'établissement	Non	n Catégorie t de CLIN I_I_I_I I_I_I_I		
(Y: oui, N: non) I_I Si oui, - Etablissement 2: - Etablissement 3: - Etablissement 4:	Nom de l'établissement	Non du président	n Catégorie t de CLIN I_I_I_I I_I_I_I I_I_I_I		
(Y: oui, N: non) I_I Si oui, - Etablissement 2: - Etablissement 3: - Etablissement 4: Nombre de lits de ces - court séjour:	Nom de l'établissement	Non du président ———————————————————————————————————	Catégorie t de CLIN I_I_I_I_I I_I_I_I I_I_I_I Etabl.3 Etabl.4		
(Y: oui, N: non) I_I Si oui, - Etablissement 2: - Etablissement 3: - Etablissement 4: Nombre de lits de ces - court séjour:	Nom de l'établissement établissements:	Non du président Etablissement 2 I_I_I_I_I	Catégorie t de CLIN I_I_I_I_I I_I_I_I I_I_I_I Etabl.3 Etabl.4 I_I_I_I_I		

Fichier 2: Staphylococcus aureus

Fiche n°	
----------	--

Une nouvelle fiche est remplie pour tout isolement d'une nouvelle souche de *Staphylococcus aureus* à partir d'un **prélèvement à visée diagnostique** (c'est à dire à l'exclusion des prélèvements à visée écologique = nez, aisselles..) et **après s'être assuré qu'il ne s'agit pas d'un doublon** (doublon : souche isolée chez un même patient pour lequel une souche de même espèce et de même antibiotype a déjà été prise en compte durant la période de l'enquête et durant le même séjour, quel que soit le prélèvement à visée diagnostique dont elle a été isolée (cf. guide méthodologique édité par l'ONERBA).

- Nom du malade (3 premières lettres) :	I_I_I
- Prénom du malade (3 premières lettres) :	I_I_I_I
- N° séjour du malade pendant la période (1, 2, 3)	
- Activité du service où est hospitalisé le malade (cf codes en Annex	e 1):
- Identification locale du service où est hospitalisé le malade	
(cf codes propres à chaque établissement) :	I_I_I
- Type du premier prélèvement d'où est isolée la souche. Si le premie	er isolement a lieu simultanément
dans plusieurs types de prélèvements, n'en prendre qu'un en compte,	en choisissant par ordre de priorité
décroissante : hémoculture, pus profond ou séreuse, prélèvement res	piratoire protégé, dispositif
intravasculaire, urine, prélèvement respiratoire non protégé, autre (change de la change de la c	f codes en Annexe 1):I_I
si autre, précisez en clair :	
- Date du prélèvement pris en compte :	1_1_11_11_1
- Sensibilité de la souche à l'oxacilline :	I_I
(S ou R selon CA.SFM)	
Si Oxacilline = R:	
- Date d'entrée du malade à l'hôpital :	I_I_II_I_I
- Date d'entrée du malade dans le service :	I_I_II_I_I
- Origine de la souche (cf codes et définitions en Annexe 2)	I_I_I

Sensibilité de la souche aux antibiotiques suivants (S, I ou R selon CA.SFM) :	
- Gentamicine :	I_I
- Tobramycine :	I_I
- Acide fusidique :	I_I
- Fosfomycine :	I_I
- Rifampicine	I_I
- Erythromycine :	I_I
- Pristinamycine :	I_I
- Cotrimoxazole :	I_I
- Chloramphénicol :	I_I
- Péfloxacine (ou ofloxacine):	I_I
Module optionnel GISA : -Méthode utilisée pour dépister la sensibilité diminuée aux glycopeptides :	I_I
D'après le CA-SFM 3 méthodes sont envisageables (cf. recommandations ci-jo	intes):
- En routine, par la méthode de diffusion en milieu gélosé :coder 1	
- En routine par les méthodes automatisées : coder 2	
- Par un test particulier de criblage sur MH+5mg/L de teicoplanine : coder 3	
-Souche suspecte d'être de sensibilité diminuée aux glycopeptides sur la base c	le la méthode citée ci
dessus (oui=1, non=2) I_I	
-Si oui, mesure de la CMI des glycopeptides :	
CMI vanco =	I_II_I,I_II_I
CMI teico =	I_II_I,I_II_I

Fichier 3 : Entérobactéries productrices de BLSE

Une nouvelle fiche est remplie pour tout isolement d'une nouvelle souche d'entérobactérie productrice de BLSE isolée à partir d'un prélèvement à visée diagnostique (c'est à dire à l'exclusion des prélèvements à visée écologique = selles, ...) et après s'être assuré qu'il ne s'agit pas d'un doublon (doublon : souche isolée chez un même patient pour lequel une souche de même espèce et de même antibiotype a déjà été prise en compte durant la période de l'enquête et durant le même séjour, quel que soit le prélèvement à visée diagnostique dont elle a été isolée (cf. guide méthodologique édité par l'ONERBA).

- Espèce (cf codes en Annexe 1) :	I_I_I
si autre bactérie (11), précisez l'espèce en clair	
- Nom du malade (3 premières lettres) :	I_I_I_I
 - Prénom du malade (3 premières lettres) : - N° séjour du malade pendant la période (1, 2, 3) 	I_I_I I_I_I
- Activité du service où est hospitalisé le malade (cf codes en Annexe 1)	:
- Identification locale du service où est hospitalisé le malade	
(cf codes propres à chaque établissement) :	I_I_I
Type du premier prélèvement d'où est isolée la souche. Si le premier iso dans plusieurs types de prélèvements, n'en prendre qu'un en compte, en c décroissante : hémoculture, pus profond ou séreuse, prélèvement respirat	hoisissant par ordre de priorité
prélèvement respiratoire non protégé, autre (cf codes en Annexe 1) : si autre, précisez en clair :	I_I
- Date du prélèvement pris en compte :	I_I_I I_I I_I
- Date d'entrée du malade à l'hôpital :	I_I_I I_I I_I
- Date d'entrée du malade dans le service :	I_I_I I_I I_I
- Origine de la souche (cf codes et définitions en Annexe 2) :	I_I_I

- Gentamicine :	I_I	
- Tobramycine :	I_I	
- Amikacine :	I_I	
- Quinolones classiques :	I_I	
- Ciprofloxacine :	I_I	
- Imipénème	I_I	
- Est ce qu'une souche d'entérobactérie productrice de BLSE d'une autre espèce a aus	si été isolée d'un	
prélèvement à visée diagnostique chez le même malade (même avant la période de l'é	enquête) durant le	
même séjour hospitalier (Y : oui, N : non)?	I_I	
Si oui, cette entérobactérie BLSE d'une autre espèce a-t-elle été prise en compte dans l'enquête (c'est à		
dire figure-t-elle dans le fichier) (Y : oui, N : non) ?	I_I	

Sensibilité de la souche aux antibiotiques suivants (S, I ou R selon CA.SFM) :

Fichier 4 : Données administratives

Nombre de journées d'hospitalisation "complètes", c'est à dire de plus de 24 heures (hospitalisations de jour, séances exclues):

- total court séjour :

- total court séjour

Renseignements sur les hospitalisations pendant la période de l'enquête (avril + mai + juin 2001):

Nombre d'admissions directes (c'est à dire passages intérieurs exclus) de plus de 24 heures (c'est à dire hospitalisations de jour, séances exclues) :

- tous	services:	I_I_I_I_I_I
dont	court séjour :	I_I_I_I_I_I

Fichier: « politique d'utilisation des antibiotiques »

(pour répondre aux questions :oui=1, non=2)

Au sein du COMMED, existe - t'il une « sous - commission antibiotiques »?	I_I
(cf. recommandations ANDEM 1996)	
Combien de réunions annuelles du COMMED ou de la « sous - commission » à propo-	s des
antibiotiques ?	I_I_I
Existe - t'il des antibiotiques réservés à certaines indications ou à distribution contrôlé	e ?I_I
Si oui, sur quels critères sont-ils délivrés ?	
- justification écrite (renseignements cliniques et/ou bactériologiques simples, pl'antibiogramme);	oar exemple
- appel à un référent infectiologue dans l'établissement ;	I_I
Avez-vous mis en place une réévaluation systématique de l'antibiothérapie entre le 3 ^{èn}	ne et le 5 ^{ème}
jour ?	
Si oui, la poursuite du traitement est-elle soumise à l'avis d'un senior ?	I_I
La durée d'utilisation des antibiotiques est-elle contrôlée ?	I_I
Existe - t'il des recommandations concernant le bon usage des antibiotiques utilisés da	ns
l'établissement ?	I_I
Document interne émanent du CLIN ou du COMMED	I_I
Recommandations de l'ANDEM	I_I
Existe t'il une formation au nouveaux médecins sur le bon usage des antibiotiques ?	ΙΙ